

Descriptif type pour plancher Alvéolé sans table



Le plancher sera constitué par des dalles alvéolées de type SEAC ou similaire.

Ces dalles seront mises en place sur des appuis sains parfaitement arasés. La largeur d'appui devra respecter le minimum imposé par la réglementation en vigueur.

Les clavetages seront remplis d'un béton de classe de résistance minimale C25/30 dont le diamètre maximal sera limité à 10 mm. On veillera au parfait serrage du béton dans les joints, dont les joues auront été préalablement humidifiées.

Une chape mince de rattrapage de niveau sera réalisée avant pose de tout type de revêtement de sol.

Après coulage, l'entreprise contrôlera que les orifices d'évacuation d'eau, en partie inférieure des dalles alvéolées, soient débouchés.

Les joints resteront apparents. La sous-face sera lisse avec un parement de type courant conformément au FD CEN:=/TR 15739 sans dépasser l'échelle 4.

